Direction de la Culture Pôle Conservatoire
Tél : 02 38 79 58 52 / 02 38 79 58 56
Mail : **conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr**

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL

RÉINSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Du 15 juin au 17 juillet et du 17 août au 4 septembre 2026
Prise de rendez-vous obligatoire

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Né(e) le : -----/----/---------

Adresse : _____ Code Postal : _____

Ville : _____ Niveau scolaire pour les écoliers_____ Établissement _____

Tél. Domicile : ……. …….. Mobile Mère : …… ……. Mobile Père ……...

Adresse mail : …….....

NOM et Prénom de la Mère : …… …….

NOM et Prénom du Père : …… …….

Votre enfant a-t-il besoin d'une adaptation ou d'un accompagnement pédagogique spécifiques ?

Oui □ Non □

ATELIER ARTISTIQUE

□ Initiation artistique musique et danse 1 (GSM)
□ Initiation artistique musique et danse 2 (CP)

M U S I Q U E

□ Cycle I (CE1)
□ Cycle II
□ Cycle III
□ Participation aux cérémonies officielles :
Bois, cuivres, percussions : 8 mai et 14 juillet / cuivres, percussions : 11 novembre

□ Adolescent
□ Adulte
□ Pratique collective uniquement

INSTRUMENT ……NIVEAU ……...

D A N S E

□ Initiation à la danse (CE1) 7 ans
□ Cycle I, 1ère année (CE2) danse classique et contemporaine. **Les deux disciplines sont obligatoires.**
□ Cycle I, 2ème 3ème et 4ème année, danse classique et/ou danse contemporaine (rayer si mention inutile)
□ Cycle II danse classique et/ou contemporaine (rayer si mention inutile)
□ Cycle III danse classique et/ou contemporaine (rayer si mention inutile)
□ Adulte et adolescent (5 ans de danse)

THÉÂTRE

□ 8/10 ans
□ 11/13 ans
□ 14/17 ans
□ Adulte

L O CA T I ON D'I N S T R U M E N T

□ Je souhaiterais bénéficier d'une location d'instrument **(**valable la 1ère année).

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Du 15 juin au 03 juillet : **Lundi- Mardi-Jeudi : 9h00 /12h00 et de 13h30 /18h00**
Mercredi - Vendredi 9h00 /12h00 et de 12h30 /20h00

Du 06 au 17 juillet : **09h00 /12h00 et de 13h30 /17h30**

Du 17 Août au 4 Septembre : Lundi au vendredi 9h00 /12h00 et 13h30 /17h30

07 au 25 au septembre : **Lundi- Mardi-Jeudi : 9h00 /12h00 et de 13h30 /18h00**
Mercredi - Vendredi 9h00 /12h00 et de 12h30 /20h00

REPRISE DES COURS MUSIQUE ET DANSE SEMAINE DU 07 SEPTEMBRE 2026

REPRISE DES ENSEMBLES ET DES ORCHESTRES SEMAINE DU 14 SEPTEMBRE 2026

LA LISTE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES A FOURNIR :
Tout dossier incomplet sera refusé

- Facture de loyer, électricité, ou téléphone de moins de 3 mois.
- Une attestation d'assurance extra scolaire pour les enfants et responsabilité civile pour les adultes.
- Un certificat médical attestant l'aptitude à exercer une activité de danse datant de moins de trois mois.

FACTURATION
Cocher la solution choisie

□ La totalité □ facturation en 3 fois

LA COTISATION EST UN FORFAIT ANNUEL DÛ ET NON REMBOURSABLE PASSÉE LA PÉRIODE D'ESSAI D'UN MOIS ET SANS INDICATION DE VOTRE PART, L'ANNÉE SERA DUE ET FACTURÉE.

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e), Mme – Mr – ou le tuteur……. Autorise/ ou n'autorise pas le service communication de la Ville de Saint Jean de la Ruelle à utiliser des photos ou vidéos prises dans le cadre des activités pédagogiques (Rayer les mentions inutiles).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Atteste avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Conservatoire à Rayonnement Communal et m'engage à m'y conformer. Consultable sur le site de la Ville (www.ville-saintjeandelaruelle.fr et sur demande au secrétariat du Conservatoire.

Fait le : _____ Signature : _____